

Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère Départementale

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 28 juin 2021

N.Réf : JG / BP / 24202106PR

Monsieur le Président de la République,

Depuis 2017, une centaine d'« enfants de djihadistes » ont été rapatriés sur le sol français. Ces mineurs de retour de zone d'opérations de groupements terroristes en Syrie ont bénéficié – et bénéficient toujours – d'une prise en charge médico-psychologique. Cependant, il est aujourd'hui à noter que **l'efficacité de ces politiques n'a fait l'objet d'aucun bilan ou d'évaluation**, alors même que la France vit à l'heure actuelle des pressions pour rapatrier davantage d'enfants sur son sol.

Dès leur arrivée, ces enfants ont été pris en charge par les services de pédopsychiatrie pour effectuer une évaluation de leur état psychologique. Les dégâts psychologiques sont sans appel, après avoir évolué dans un contexte de violence de guerre inouï. Pour une poignée d'entre eux, leur état psychologique est aussi endommagé par la séparation récente avec la figure d'attachement, leur mère, incarcérée dès leur arrivée sur le sol français. Pour les orphelins, c'est la perte de filiation qui laisse des traces indélébiles.

Une fois placés par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans les départements, les enfants sont confrontés à la difficulté d'adaptation dans leur famille d'accueil, qui ne sont pas toutes formées et préparées à accueillir des enfants avec un tel vécu. L'accompagnement institutionnel en France des enfants en difficulté sociale est souvent décrit comme défaillant et le cas particulier de ces enfants ne devrait en aucun cas tolérer la moindre faille.

Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère Départementale

En effet, plusieurs critiques sont à formuler concernant l'aide sociale à l'enfance dans notre pays. Selon un rapport de l'Assemblée nationale datant du 3 juillet 2019 de la mission sur l'aide sociale à l'enfance, Perrine Goulet, rapporteure, constate « *des dysfonctionnements du système d'accueil, une absence quasi générale de tout soutien psychologique ou de suivi médical régulier, une méconnaissance des droits et des inégalités de traitement* ». À ce titre, un texte sur la protection de l'enfance est à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Nous souhaitons qu'il soit à la hauteur des enjeux, mais surtout, nous nous interrogeons sur les conditions d'accueil très spécifiques des « enfants de djihadistes ». Ces enfants doivent pouvoir retrouver un développement normal, à l'unique condition que la prise en charge soit à la hauteur de la problématique.

Malgré le dispositif interministériel mis en place en mars 2017 définissant la prise en charge des mineurs à leur retour de zone d'opérations de groupements terroristes, **l'absence de bilan, de contrôle et d'évaluation de la situation de ces centaines d'enfants rapatriés** peut nous faire redouter des suites délétères pour les enfants et pour ceux qui les entourent.

Comment pouvons-nous envisager le rapatriement de 200 enfants supplémentaires alors que nous ignorons le vécu, le présent et le devenir de ces centaines d'enfants rescapés du terrorisme islamiste ?

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons solennellement qu'une évaluation soit diligentée dans les plus brefs délais par le Gouvernement sur les conditions d'accueil de ces quelques centaines d'enfants sur notre sol, et ce, avant toute nouvelle admission et afin d'adapter notre qualité d'accueil.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Bien respectueusement


Bérengère POLETTI

Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère Départementale

Se joignent également à ce courrier :

Edith AUDIBERT, députée du Var
Patrick HETZEL, député du Bas-Rhin
Brigitte KUSTER, députée de Paris
Véronique LOUWAGIE, députée de l'Orne
Jean-Claude BOUCHET, député du Vaucluse
Julien RAVIER, député des Bouches-du-Rhône
Arnaud VIALA, député de l'Aveyron
Jean-Luc REITZER, député du Haut-Rhin
Constance LE GRIP, députée des Hauts-de-Seine
Julien AUBERT, député du Vaucluse
Guy TEISSIER, député des Bouches-du-Rhône
Pierre VATIN, député de l'Oise
Michel HERBILLON, député du Val-de-Marne
Stéphane VIRY, député des Vosges
Frédéric REISS, député du Bas-Rhin
Yves HEMEDINGER, député du Haut-Rhin
Josiane CORNELOUP, députée de Saône-et-Loire
Anne-Laure BLIN, députée de Maine-et-Loire
Pierre CORDIER, député des Ardennes
Claude de GANAY, député du Loiret
Gérard MENUUEL, député de l'Aube
Valérie BOYER, sénatrice des Bouches-du-Rhône
Else JOSEPH, sénatrice des Ardennes